

OUVERTURE DE POSTE - AFFICHAGE

Chef(fe) de section - Urbanisme et Environnement

Poste temporaire avec possibilité de permanence



VILLAGE DE SENNEVILLE

Vous êtes une personne passionnée par l'aménagement du territoire et souhaitez avoir un impact concret sur notre territoire?

Si vous avez répondu oui à cette question, ce poste est pour vous!

Le Village de Senneville est un joyau pittoresque situé sur la pointe ouest de l'île de Montréal. Fondé en 1895, Senneville séduit tout autant par son patrimoine architectural que par sa quiétude boisée. Niché sur les rives du majestueux lac des Deux Montagnes, ce village côtier offre un mélange enchanteur de beauté naturelle et d'histoire. Avec ses maisons ancestrales bordées d'arbres majestueux, ses rues tranquilles et ses vastes espaces verts, Senneville est un véritable havre de paix. Les habitants de ce village pittoresque bénéficient d'un mode de vie paisible et serein, loin de l'agitation de la ville. Au-delà de ces attraits évidents, ce sont les atouts invisibles à l'œil qui font la richesse de ce village : un esprit communautaire et un sentiment d'appartenance inégalés.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Relevant de la directrice du département d'Infrastructure et Urbanisme, le ou la titulaire assumera un rôle stratégique et opérationnel en mettant en œuvre et en contrôlant divers moyens visant à assurer le respect des règlements municipaux et provinciaux en matière d'urbanisme et d'environnement. Le ou la gestionnaire sera également appelée à gérer les ressources humaines, financières et matérielles de sa section.

Le chef de section planifie, coordonne et contrôle les activités liées au développement du territoire. Il assure l'analyse et le suivi des dossiers d'urbanisme, soutient l'émission des permis et certificats, ainsi que les activités d'inspection et veille à offrir un service de qualité aux citoyens. Il étudie les demandes en matière d'urbanisme et d'environnement et formule des recommandations afin d'orienter la prise de décision. Il participe également à l'élaboration et à la mise à jour de la réglementation et prépare les dossiers soumis au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Enfin, il apporte le soutien technique et stratégique nécessaire à la Direction et contribue au bon fonctionnement du département.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Volet gestion

- Assurer un rôle-conseil stratégique en mettant à profit son expertise en planification, en intégration urbaine et en mobilité durable dans le cadre des projets structurants de la municipalité.
- Agir à titre d'expert dans son domaine et exercer un leadership décisionnel en matière d'urbanisme, d'environnement et d'aménagement du territoire, incluant l'interprétation et l'application de la réglementation municipale afin d'orienter les décisions de la Direction.
- Planifier, coordonner et assurer le bon fonctionnement du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), incluant la préparation de la documentation explicative requise.
- Formuler des recommandations claires et structurées afin de soutenir la prise de décision des membres du CCU et du conseil municipal.
- Assurer un accompagnement professionnel auprès des requérants (citoyens, promoteurs, etc.) en matière d'urbanisme et d'environnement, notamment en les informant des exigences réglementaires, en répondant à leurs questions et en favorisant une approche proactive, collaborative et orientée vers les solutions.
- Soutenir les requérants dans leurs démarches de dépôt de demandes de permis et assurer le suivi des dossiers, incluant la prise en compte des commentaires émis par le CCU, le cas échéant.
- Superviser et valider l'analyse des demandes de permis et de certificats afin d'en assurer la conformité réglementaire et fournir les orientations nécessaires à l'équipe pour leur traitement et leur émission.
- Veiller à l'application des lois et règlements en matière d'aménagement du territoire (LAU, LQE, LPC, etc.), incluant les dispositions relatives à la protection des arbres sur les domaines public et privé.
- Piloter l'analyse, l'élaboration et le suivi des modifications réglementaires, et vulgariser les politiques et règlements de manière claire et accessible auprès des citoyens.
- Offrir un soutien professionnel aux activités de la Direction et agir à titre de personne-ressource auprès des autres services municipaux.
- Réaliser les recherches, analyses, synthèses et produire les rapports requis dans son champ d'expertise.
- Contribuer activement à la planification stratégique à long terme de la municipalité (mobilité durable, densification, protection des milieux naturels, etc.).
- Effectuer toute autre tâche connexe liée à ses fonctions.

Volet technique

- Coordonner, encadrer et assurer le suivi des mandats confiés à des firmes externes pour la réalisation d'études de viabilité liées aux nouveaux secteurs de développement, incluant la réalisation d'analyses préliminaires et la rédaction de rapports et de notes techniques.
- Identifier les enjeux liés à la mobilité et à l'aménagement du territoire dans le cadre des projets municipaux, et piloter les mandats confiés aux firmes externes pour la réalisation d'analyses et la formulation de solutions visant l'amélioration des conditions existantes (transport collectif, mobilité active, réseau cyclable, etc.).

OUVERTURE DE POSTE - AFFICHAGE

Chef(fe) de section - Urbanisme et Environnement

Poste temporaire avec possibilité de permanence



- Représenter la municipalité et la Direction sur divers comités internes et externes et assurer le suivi des dossiers auprès de la Direction.
- Participer à la planification, à l'organisation et à l'animation de consultations publiques, de séances d'information citoyenne et d'ateliers participatifs.
- Collaborer étroitement avec la Directrice à la définition des orientations, des objectifs et des priorités du département.
- Contribuer à l'optimisation des processus, des procédures et des outils de travail dans une perspective d'amélioration continue.
- Fournir les orientations nécessaires afin d'assurer la mise à jour, la qualité et la cohérence de la cartographie et des bases de données territoriales.
- Contribuer à l'élaboration du budget annuel de la section et en assurer le suivi et le contrôle des dépenses.
- Collaborer avec la Direction des affaires juridiques et le Greffe dans le cadre de dossiers juridiques et de demandes d'accès à l'information.
- Participer, lorsque requis, aux caucus et aux séances du conseil municipal afin de soutenir la Direction dans ses interventions et la prise de décision;
- Assumer tout autre mandat confié par la directrice du département;
- Effectuer toute autre tâche connexe liée à ses fonctions.

Volet gestion des ressources humaines

- Planifier, coordonner et superviser la répartition des tâches au sein de son équipe afin d'assurer l'efficacité des opérations.
- Assurer le suivi de l'assiduité et de l'absentéisme des employés, et mettre en place les mesures appropriées, au besoin.
- Planifier les horaires de travail et organiser les remplacements du personnel afin de garantir la continuité des services.
- Veiller à l'application des conventions collectives, des encadrements administratifs et des normes et loi en matière de santé et sécurité au travail.
- Effectuer toute autre tâche connexe liée à ses fonctions.

PROFIL RECHERCHÉ

- Baccalauréat en urbanisme.
- Membre de l'Ordre des Urbanistes du Québec avec permis valide.
- Expérience minimale de 5 ans en milieu municipal.
- Connaissance des différentes normes, règlements et Loi sur l'aménagement et Urbanisme (LAU).
- Permis de conduire valide Classe 5.
- Carte ASP Construction ou APSAM – Sécurité sur les chantiers de construction.
- Connaissance des logiciels de la suite Microsoft office et Autocad (DAO).
- Connaissance des logiciels de géomatique (atout).
- Maîtrise du français et anglais tant qu'à l'oral que l'écrit.
- Disponibilité occasionnelle à l'extérieur des heures de bureau pour répondre aux urgences.
- Présence requise aux conseils municipaux, soirées citoyennes et toutes autres événements à la demande de son supérieur immédiat.
- Fait preuve d'une excellente capacité d'analyse et d'un fort souci des résultats, combinés à un jugement éclairé favorisant une prise de décision efficace et une résolution de problèmes pertinente.
- Se distingue par un sens élevé de l'organisation, du leadership et de l'autonomie, ainsi que par ses habiletés en gestion des priorités, des ressources et du temps, tout en maintenant un esprit d'équipe et une orientation marquée vers le service à la clientèle avec tact et courtoisie.

AVANTAGES ET CONDITIONS D'EMPLOI

- Des défis professionnels et la possibilité de faire progresser votre carrière.
- Salaire compétitif.
- 35 Heures par semaine. Heures d'été à l'année longue (vendredis se terminent à 12 h).
- Semaines de vacances, congés maladies et fériés.
- Une conciliation travail-vie personnelle.
- Une carrière au service de la population et le sentiment d'accomplissement.
- Un employeur inclusif qui s'assure de l'équité et la diversité de son personnel.

OUVERTURE DE POSTE - AFFICHAGE

Chef(fe) de section - Urbanisme et Environnement

Poste temporaire avec possibilité de permanence



CANDIDATURES

Vous possédez les compétences requises et le défi vous intéresse?

Les candidatures doivent être déposées par courriel au : rh@senneville.ca. La municipalité communiquera uniquement avec les candidatures retenues. Le début de l'emploi est prévu dès que possible.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Cet employeur souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes à mobilité réduite. L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture